

## **Guide des indicateurs COVID 19 des PO FEDER-FSE Franche-Comté/Massif du Jura 2014-2020 - PO FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020**

### *Rappel du contexte*

La Commission européenne s'efforce de coordonner une réponse commune à l'épidémie COVID-19. Elle a ainsi adopté des mesures pour renforcer les secteurs de la santé publique et atténuer l'impact socio-économique de la crise dans l'UE, principalement pour :

- Garantir l'approvisionnement adéquat en équipements de protection et en fournitures médicales dans toute l'Europe,
- Atténuer les effets de la crise sur les personnes et l'économie,
- Mettre en place une initiative d'investissement en réaction au coronavirus (CRII) pour apporter des liquidités aux Etats membres pour qu'ils puissent soutenir les petites entreprises et le secteur des soins de santé avec les Fonds européens,
- Assouplir les règles des aides d'Etat afin de faciliter le plan de soutien par les Etats membres aux entreprises et secteurs les plus touchés par la crise sanitaire,

La CE a ainsi publié le 31 mars dernier (JOUE), le lancement d'une « initiative d'investissement en réponse au Coronavirus » (« Coronavirus Response Investment Initiative » - CRII) à hauteur de 37 milliards d'euros dans le cadre de la politique de cohésion de l'UE, destinée à soutenir et protéger les économies des impacts de la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19. Un second train de mesures (CRII+) a été publié le 23 avril dernier avec d'autres propositions de modification des règlements en vigueur sur la politique de cohésion 2014-2020.

Dans ce contexte, la Région Bourgogne-Franche-Comté se propose d'agir, dans le cadre de ses missions d'autorité de gestion des Programmes opérationnels FEDER FSE dédiés aux deux anciennes régions. La Région a adopté en assemblée plénière du 24 avril dernier des actions sur deux axes majeurs de mobilisation du FEDER dont les subventions directes, à concentrer sur des activités dans le domaine de la santé concourant à lutter contre le Covid-19. Les axes 1 des 2 PO dédiés au développement économique, ont été modifiés afin d'introduire aux OS 1.2, le soutien aux actions des services de santé en lien avec la lutte contre le COVID-19.

### *Introduction de nouveaux indicateurs*

Au vu de leur nature, les actions soutenues dans le cadre de la crise liée au COVID-19 ne pourront pas être suivies par les indicateurs en vigueur sur les OS 1.2 des 2 PO. Des indicateurs spécifiques COVID-19 (CV1 et CV2) ont donc été introduit pour assurer le suivi des actions soutenues.

Date de dernière mise à jour de l'indicateur	25/05/2020
N° de version de	1

[Retour vers liste](#)

## CV1 (feder-mesures COVID

## Equipements de protection individuelle

### Définition (UE) : Valeur (en €) des équipements de protection individuelle achetés (coût public total)

Définition complémentaire AG : Comptabilisation des dépenses d'équipements de protection individuelle (masques, lunettes, blouses, sur blouses, gants,...tout équipement à destination de la protection des personnels soignants) réalisées par les établissements de santé et leurs groupements en réponse à la crise sanitaire liée au COVID 19.

Unité de mesure	euros
Fonds	FEDER
Nature	Quantitatif
Catégorie	spécifique COVID 19
Type	Réalisation
Assistance aux participants	Non
Assistance aux entités	Oui
Lien avec d'autres indicateurs	lien avec CV2
Mode de saisie	Automatique
Méthode de calcul pour l'obtention de la	coût public total concerné par les achats d'équipement de protection individuelle
Valeur possible	Sans objet
Niveau de saisie	Niveau opération
Stade de saisie <b>de la valeur de</b>	Dépôt - (conventionnement et suivi)- réalisation (instruction -solde)
délaï de comptabilisation	Dès la programmation de la demande de cofinancement
pièces	factures détaillées faisant apparaître ces dépenses, tableau récapitulatif des dépenses,...

Date de dernière mise à jour de	25/05/2020	<a href="#">Retour vers liste</a>
N° de version de	1	

## CV2 (feder-mesures)

## Equipements médicaux

**Définition (UE) : Valeur en € des équipements médicaux achetés (coût public total)**

Définition complémentaire AG : Comptabilisation des dépenses d'équipements médicaux (lits, respirateurs, moniteurs,... ) réalisées par les établissements de santé et leurs groupements en réponse à la crise sanitaire liée au COVID 19.

Unité de mesure	euros
Fonds	FEDER
Nature	Quantitatif
Catégorie	spécifique COVID 19
Type	Réalisation
Assistance aux participants	Non
Assistance aux entités	Oui
Lien avec d'autres indicateurs	lien avec CV1
Mode de saisie	Automatique
Méthode de calcul pour l'obtention	coût public total concerné par les achats d'équipement médicaux
Valeur possible	Sans objet
Niveau de saisie	Niveau opération
Stade de saisie <b>de la valeur de</b>	Dépôt - (conventionnement et suivi)- réalisation (instruction -solde)
délai de comptabilisation	Dès la programmation de la demande de cofinancement
pièces	factures détaillées faisant apparaître ces dépenses, tableau récapitulatif des dépenses,...